

# Grand programme de recherche

## « Faire collection »

### Appel à projets scientifiques des équipes partenaires

#### Objet de l'appel

Cet appel a vocation à financer des opérations collectives et limitées dans le temps (12 mois), qui entrent dans le périmètre scientifique du GPR « Faire collection. L'ordre matériel de l'enseignement et de la recherche ». Les projets scientifiques doivent être présentés par au moins une des 13 unités de recherche partenaires du GPR Faire collection.

#### Rappel des objectifs scientifiques du GPR Faire collection

Le GPR « Faire collection » concerne l'histoire des collections liées aux activités d'enseignement et de recherche, étudiées dans une perspective transdisciplinaire, diachronique et réflexive. Il organise sa réflexion en deux axes.

L'**axe 1** considère l'**histoire des collections** – passées, présentes ou futures – et les opérations cognitives et matérielles qui en sont la matrice : sélectionner, rassembler, classer, décrire, mais aussi disperser, détruire et oublier.

**1.1. La collection, une histoire fragile** étudie dans la longue durée, à partir d'études de cas, les phénomènes d'institutionnalisation, mais aussi de destruction ou de re-sémantisation des objets collectionnés.

**1.2. Collectionner la science aujourd'hui** interroge nos pratiques actuelles de collection, dans leur dimension intellectuelle, matérielle et politique, mais aussi leurs routines et leurs impensés.

L'**axe 2** s'intéresse à **ce que les collections font aux communautés scientifiques**.

**2.1. Faire communauté par les collections, d'hier à aujourd'hui** interroge ce que les collections existantes et celles à constituer peuvent apporter à la construction de nouvelles communautés issues de la réunion d'établissements plus anciens.

**2.2. Enseigner par la collection, collectionner l'enseignement** vise à décrire et à comprendre la place des collections dans les activités d'enseignement passées et présentes.

#### Soumission d'un projet

##### **Argumentaire scientifique – 1 page maximum**

Préciser : l'objet de la recherche, les enjeux et la démarche scientifique, les sources ; s'il s'agit d'un projet nouveau ou inscrit dans le prolongement d'une recherche en cours ; le(s) axe(s) du GPR dans le(s)quel(s) il s'inscrit prioritairement.

### **Équipe du projet**

Préciser le statut, le rattachement institutionnel et la participation concrète et effective de chaque chercheuse ou chercheur impliqué dans le projet.

### **Calendrier de réalisation sur 12 mois**

Préciser les éléments sur lesquels pourra se fonder l'évaluation du projet (manifestation scientifique, publication...).

### **Financement**

Préciser la nature des dépenses (organisation d'événements scientifiques, missions sortantes ou entrantes, prestations externes, aide à la publication); préciser les co-financements éventuels (impératifs dans le cas d'un partenariat avec une équipe de recherche ou un établissement extérieur au périmètre du GPR).

## **Dépenses éligibles**

- organisation d'événements scientifiques,
- missions sortantes ou entrantes,
- petites prestations externes (numérisation) et aides à la publication sont éligibles, mais elles ne doivent pas représenter plus de 50 % du montant financé.

L'enveloppe totale allouée aux projets blancs est de 30 000 euros par année universitaire.

## **Procédure de sélection**

Les projets financés seront choisis par le conseil scientifique du GPR Faire collection en fonction de leur adéquation au programme scientifique du projet. Les projets qui rassemblent plusieurs équipes, établissements ou structures documentaires membres du GPR seront valorisées.

La sélection sera finalisée à l'issue de la journée du 13 juin 2025 lors de laquelle chaque proposition fera l'objet d'une présentation orale dans le cadre de la journée de lancement du GPR Faire collection, en présence de son conseil scientifique.

## **Calendrier**

- Envoi des propositions à [virginie.durand@ens.psl.eu](mailto:virginie.durand@ens.psl.eu) avant le **mercredi 4 juin 18h**.
- Présentation orale du projet le **vendredi 13 juin 2025**.
- Début des activités financées courant **septembre 2025**.